



N° .

A Noisy Le Grand, le 20 juillet 2021

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DES IMPÔTS DES NON RÉSIDENTS

D.I.N.R. - SR-TVA (3)
10 RUE DU CENTRE
TSA 60015
93465 NOISY LE GRAND CEDEX
Service de remboursement de TVA
Téléphone :
Mel. :
Télécopie :

Objet :

Remboursement de la TVA aux assujettis établis hors de France.
Demande de renseignements ou de régularisation.

Références :

N° du registre
N° séquentiel :
Affaire suivie par :
Contrôleuse principale des finances publiques
Téléphone :
Accueil du public : horaires d'ouverture sur impots.gouv.fr, rubrique "Contact".

Madame, Monsieur,

Vous avez sollicité le un remboursement de TVA pour un montant de euros au titre de la période du
au

En application de l'article 20 de la directive communautaire 2008/9/CE et de l'article 3 de la treizième directive communautaire, repris à l'article 242-0 W de l'annexe II au code général des impôts, je vous serai obligé de me faire parvenir, dans les plus brefs délais, les documents et/ou renseignements mentionnés ci-dessous (la présente lettre ou copie devra être jointe à l'envoi).

Conformément à l'article L11 du Livre des Procédures Fiscales, à défaut de réponse dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la présente, votre demande fera l'objet d'un rejet.

RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS

1) Veuillez préciser quelle est exactement l'activité de la société requérante

2) Veuillez nous indiquer la nature exacte des services ou livraisons de biens réalisés en France par la société
, pour le compte de la société requérante , au cours de la période concernée par la demande de remboursement.

- Pour quelles raisons la société requérante a-t-elle engagé les dépenses présentées au remboursement ?

3) Les factures présentées au remboursement font référence à des chantiers. Veuillez nous indiquer :

- le lieu exact de ces chantiers .

- en quoi consistent ces chantiers ? Quelle est la nature des travaux réalisés ?

- Quelle est la durée de ces chantiers ? Quelle est la date de fin de ces chantiers ?

- Quelle est la nature des prestations réalisées par la société requérante (ou pour son compte) sur ces chantiers ?

- Quelles sont les coordonnées (nom et adresse) des clients pour le compte desquels ces chantiers ont été réalisés. Ces clients sont-ils assujettis à la TVA française (le cas échéant, veuillez préciser leurs numéros de TVA FR) ? Dans tous les cas, veuillez joindre une copie des factures que la société requérante a adressé à ces clients sur la période visée par la demande de remboursement.

4) Veuillez préciser si la société requérante est (ou a été) identifiée à la TVA en France. Dans l'affirmative, veuillez indiquer :

- pour quelles raisons la société requérante s'est immatriculée en France,

- le numéro FR qui a été attribué à la société requérante,

- les coordonnées du Service des Impôts des Entreprises (SIE) auprès duquel la société requérante est (ou a été) prise en compte,

- les opérations déclarées auprès de ce service,

(...)

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

- si ce numéro d'identification a été attribué à seules fins de DEB (Déclaration d'Echanges de Biens),
- toute autre raison pour laquelle le numéro de TVA intracommunautaire français est utilisé.
- copie de toutes décisions de rejet prises par ce Service des Impôts des Entreprises (SIE).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Directrice et par délégation,
Contrôleuse principale des finances publiques